

Avis de marché

Fournitures

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT :

Ville d'Yvetot, place de l'hôtel de ville, à l'attention de M. le maire de Yvetot ou son représentant, F-76190 Yvetot. Tél. 02 32 70 44 70. Fax 02 32 70 44 71.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :
Mairie d'Yvetot, place de l'hôtel de ville, Contact : cellule Marchés Publics, à l'attention de mmes Aubé et Noël, F-76190 Yvetot. Tél. 02 32 70 44 70. E-mail : cellule.marches@yvetot.fr. Fax 02 32 70 44 71.

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :

ADM76, 17 rue Saint Sever, F-76100 Rouen. URL : <http://www.publicatur.fr>.

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :
Mairie d'Yvetot, place de l'hôtel de ville, Contact : cellule Marchés Publics, F-76190 Yvetot.

I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S) :

Collectivité territoriale.

Section II : Objet du marché

II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :

achat de denrées alimentaires pour les cantines scolaires de la ville Yvetot.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services :

Fournitures.

Achat.

Lieu principal de livraison : cuisine école primaire Cahan-Lhermitte et cuisine école primaire Jean-Prévost, 76190 Yvetot.

II.1.3) L'avis implique :

Un marché public.

II.1.4) Informations sur l'accord-cadre :

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat/des achats :

achat de denrées alimentaires pour les cantines scolaires de la ville d'Yvetot.

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

15800000.

II.1) DESCRIPTION

II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Oui.

II.1.8) Division en lots :

Division en lots : Oui.

Il convient de soumettre des offres pour : un ou plusieurs lots.

II.1.9) Des variantes seront prises en considération :

Non.

II.2) QUANTITÉ OU ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.2.1) Quantité ou étendue globale :

marchés à bons de commande avec un montant minimum et maximum.

II.2.2) Options :

Oui.

Nombre de reconductions éventuelles : 3.

II.3) DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION :

Durée en mois : 48 (à compter de la date d'attribution du contrat).

Informations sur les lots

LOT n°1

INTITULÉ : Epicerie et conserves

1) DESCRIPTION SUCCINCTE :

achat de produits d'épicerie et conserves

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) :

15800000.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE :

4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

LOT n°2

INTITULÉ : Produits surgelés

1) DESCRIPTION SUCCINCTE :

achat de produits surgelés

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) :

15896000.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE :

4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

LOT n°3

INTITULÉ : Viandes fraîches

1) DESCRIPTION SUCCINCTE :

LOT n°3

achat de viandes fraiches et volailles

2)CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) :

15119000.

3)QUANTITÉ OU ÉTENDUE :

4)INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5)INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

LOT n°5

INTITULÉ : Charcuterie

1)DESCRIPTION SUCCINCTE :

achat de charcuterie

2)CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) :

15131120.

3)QUANTITÉ OU ÉTENDUE :

4)INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5)INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

LOT n°6

INTITULÉ : Produits laitiers

1)DESCRIPTION SUCCINCTE :

achat de produits laitiers

2)CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) :

15500000.

3)QUANTITÉ OU ÉTENDUE :

4)INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5)INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

LOT n°7

INTITULÉ : fruits et légumes

1)DESCRIPTION SUCCINCTE :

achat de fruits et légumes

2)CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) :

15300000.

3)QUANTITÉ OU ÉTENDUE :

4)INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5)INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

LOT n°8

INTITULÉ : boulangerie

1)DESCRIPTION SUCCINCTE :

achat de produits de boulangerie

2)CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) :

15612500.

3)QUANTITÉ OU ÉTENDUE :

LOT n°8

4)INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5)INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

LOT n°4

INTITULÉ : Volailles

1)DESCRIPTION SUCCINCTE :

Achat de volailles

2)CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) :

15119000.

3)QUANTITÉ OU ÉTENDUE :

4)INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5)INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés :

pas de garanties exigées.

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Paiement à 30 jours à compter de la date de réception de la facture sur le budget fonctionnement de la Ville d'yvetot.

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :

Non.

III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : si le candidat est en redressement judiciaire, copie du ou des jugements prononcés à cet effet.

- déclaration sur l'honneur pour justifier :

1) qu'il n'a pas fait l'objet, depuis moins de 5 ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues par les articles du code Pénal : art 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 421-2-1, al2 art 421-5, 433-1, al2 art 434-9, 435-2, 441-1 à 441-7, les alinéas 1 et 2 de l'art 441-8, 441-9 et 450-1 ;

2) qu'il n'a pas fait l'objet, depuis moins de 5 ans, d'une condamnation définitive pour l'infraction prévue par l'article 152-6 al2 du code du Travail ;

3) qu'il n'a pas fait l'objet d'une condamnation définitive pour l'infraction prévue par l'article 1741 du code général des Impôts ;

4) qu'il n'a pas fait l'objet, depuis moins de 5 ans, d'une condamnation inscrite au bulletin no2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L 324-9, L 324-10, L 341-6, L 125-1 et L 125-3 du code du Travail ;

5) qu'il n'est pas en état de liquidation judiciaire au sens de l'article L 620-1 du code du Commerce ;

III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

- 6) qu'il n'est pas déclaré en état de faillite personnelle, au sens de l'article L 625-2 du code du Commerce ou d'une procédure équivalente réglée par un droit étranger ;
- 7) qu'il n'est pas admis au redressement judiciaire au sens de l'article L 620-1 du code du Commerce, ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, sans justifier d'une habilitation à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché ;
- 8) qu'il a au 31/12/2007 satisfait à ses obligations en matière fiscale ;
- 9) qu'il est en règle au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L 323-1 et L 323-8-2 ou L 323-8-5 du code du Travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.
- 10) lettre de candidature et déclaration du candidat les candidats peuvent utiliser les formulaires DC 4 et Dc5).

III.2.2) Capacité économique et financière :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :
déclaration CA global et le CA relatif aux fournitures objets du marchés, réalisés dans les 3 derniers exercices

- preuve d'une assurance pour risques professionnels
- attestation des différents organismes déclarant que le candidat est à jour de ses cotisations sociales et fiscales

Les formulaires Dc5, DC 6 et DC 7 peuvent être utilisés.

III.2.3) Capacité technique :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :
références de prestations similaires.

III.2.4) Marchés réservés :

Non.

Section IV : Procédure

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

IV.1.1) Type de procédure :

Ouverte.

IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :

IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :

IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

IV.2.1) Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

1. prix. Pondération : 60 %.
2. valeur technique décomposé en sous-critères et détaillé au règlement de consultation. Pondération : 40 %.

IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée :

IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :

2010-31 à 38.

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :

Non.

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

document descriptif :

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

23 septembre 2010 - 16:30.

IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :

IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français.

IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en jours : 90 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres :

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : oui.

ouverture des plis en commission d'appel d'offres.

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) IL S'AGIT D'UN MARCHÉ PÉRIODIQUE :

VI.2) LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANCÉ PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRES :

VI.3) AUTRES INFORMATIONS :

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 30 juillet 2010.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Rouen, 53, avenue Gustave Flaubert, F-76000 Rouen. Tél. 02 32 08 12 70.

VI.4.2) Introduction des recours :

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :

30 juillet 2010.